

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB_2023_06

L'an deux mil vingt-trois, le 27 février, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 février 2023

Présents : MM. VALLON, VARACCA, GREGOIRE, JULIEN, AUBERT, GUILHOT, BRUNET, CALLEJA, VIOSSAT, MMes, GLAZKOFF, BLANC Françoise, RACHON, PERROT, MAIRE, TANIOS, NAZZI, ORAND, LAURENCO

Excusés ayant donné pouvoir : M. HERVIOU (Pouvoir à VALLON Bernard), Mme RIVATON (Pouvoir à MAIRE Christine), PACHOUD (Pouvoir à ORAND Séverine)

Excusés : MM. BOINOT, DELOLY, LAURENT, ESTEVES, Mmes BLANC Christine, COUTURIER

Secrétaire de séance : Mme Magali LAURENCO

Objet : Modification du tableau des effectifs permanents

Domaine d'intervention : 4.1- Fonction publique – Personnel titulaire et stagiaire de la FPT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L313-1, L411-1, et L415-1

Vu l'arrêté A2022_43 du CDG26 portant liste d'aptitude au cadre d'emploi des agents de maîtrise par voie de promotion interne - année 2022

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités de services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination d'un agent inscrit sur liste d'aptitude au cadre d'emploi des agents de maîtrise,

Monsieur le Maire propose d'apporter les modifications suivantes à compter du 01/03/2023 au tableau des effectifs permanents :

	SERVICE	POSTE	GRADE	ETP	NOMBRE
Création	Communs	Agent d'entretien des locaux	Agent de maîtrise	1	1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la proposition de création de poste et la modification du tableau des effectifs permanents qui en découle,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 28/02/2023

Le Maire,



Bernard VALLON (rôme)

